



Certificat

Certificate

Séjours/stages linguistiques

Renouvellement n°57077.6 du 3 mai 2023

AFNOR Certification certifie que l'activité de service de

SILC SA

32 RUE REMPART DE L EST
FR-16022 ANGOULEME CEDEX

a été évaluée et jugée conforme aux exigences :
des règles de certification NF 295 - Organismes de séjours ou stages linguistiques
et à la norme NF EN 14804 (05/10/2005)

En conséquence, l'organisme est autorisé à utiliser la marque NF Service en application des règles générales de la marque NF Service et des règles de certification NF Service - Organismes de séjours ou stages linguistiques pour les activités de services suivantes :

ORGANISATION DE SEJOURS OU STAGES LINGUISTIQUES

Les caractéristiques certifiées essentielles sont les suivantes :

L'information contenue dans le catalogue ou la brochure

L'hébergement

Le volet pédagogique

L'encadrement des activités scolaires et complémentaires

Le professeur

La gestion de la satisfaction

Ce certificat NF Service, délivré exclusivement au bénéfice de SILC SA dans le cadre de la certification du réseau SILC SA NF295 est valable jusqu'au **3 mai 2025** sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux conditions qu'elle a fixées.
Ce certificat annule toute version antérieure.



SignatureFournisseur



Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour
vérifier la validité du certificat